

Mention animateur d'activités et de la vie quotidienne

Le BAPAAT est remplacé par le CPJEPS

CPJEPS AAVQ Muret

Le **C.P.J.E.P.S.** (certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) est un diplôme d'Etat qui atteste d'une qualification professionnelle pour :

Animer des activités,
Gérer la vie quotidienne et ses problématiques,
Alimenter le projet de structure au sein d'une équipe d'animation hors des temps scolaires.

Lieux d'exercices :

ACM (ALAE/ALSH), structures de loisirs socioculturels (loisirs, tourisme, voyage, vacances, centre sociaux, ...)

Poste : L'animateur-riche exerce au sein d'une équipe d'animation sous la responsabilité d'un-e référent-e diplômé (niveau 4) dans le secteur public ou privé de l'animation, du sport, de l'éducation ou du social

Le CPJEPS constitue le premier des niveaux de qualification professionnelle dans les filières préparant aux métiers relevant de l'animation des secteurs de la jeunesse et des sports. Niveau V CAP BEP

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation, de façon bénévole ou salariée et qui souhaitent se professionnaliser.

Statut des stagiaires:

- Salariés
- Demandeur d'emploi

Contenus :

Formation professionnelle en alternance

La formation en centre s'articule autour de 4 Unités capitalisables visant progressivement l'acquisition de compétences :

- **UC 1 :** Participer au projet et à la vie de la structure
- **UC 2 :** Animer les temps de la vie quotidienne
- **UC 3 :** Concevoir des activités en direction d'un groupe
- **UC 4 :** Animer des activités en direction d'un groupe

Techniques d'animation :

- Activités théâtrales
- Jeux
- Activités en environnement rural et urbain

Les épreuves certificatives :

- Mise en situation professionnelle d'animation+projet d'activité incluant 2 techniques d'animation
- Projet d'activité réalisé et analysé

Intervenants :

- Un référent principal sur l'ensemble de la formation
- Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter
- Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

*Nouveau diplôme d'état en alternance créé le 26 février 2019
Demande d'habilitation en cours*

Dates prévisionnelles

Du 27 avril 2020
Au 14 décembre 2020

Durée prévisionnelle

525 heures en centre
525 heures en entreprise

Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

INSTEP Occitanie
20 impasse Bellonte
31600 Muret
Tél : 05.61.85.05.09

Mail : occitanie@campus-leolagrange.org

Prix pour la formation complète

Contactez l'organisme de formation

12 places financées par le Conseil Régional

Candidature à la formation

Retrait dossier d'inscription :
à partir de janvier 2020

Clôture des inscriptions :
20 avril 2020 à 17h

Sélections des candidats :
durant mars et avril 2020
par convocation sur dossier d'inscription

Réunions d'information :
4 février 2020 à 14h
25 février 2020 à 14h
10 mars 2020 à 14h
31 mars 2020 à 14h
21 avril 2020 à 14h

**Stand au Salon TAF Toulouse
les 11 et 12 mars**